Le courrier de la Lesse



Le Contrat Rivière de la Lesse ASBL

: Rue de Préhyr 12F - 5580 Rochefort 📞 : **084 / 22 26 65**

: info@crlesse.be : www.crlesse.be

: www.facebook.com/crlesse

N°143 novembre 2021

lci commence la mer!

a campagne « ICI COMMENCE LA MER » continue! Partis du Havre ce dimanche 7 novembre, Jonas Gerckens et son co-skipper Benoit Hantzperg sont actuellement en pleine course de la Transat Jacques Vabre. Le logo ICLM apposé sur le spinnaker, la grand-voile du voilier VOLVO 164, va permettre de diffuser au mieux ce message simple, fort et si important:



Protégez notre ressource en eau! Ne jetez rien!

'année de l'aulne

'aulne glutineux (Alnus glutinosa) dresse son tronc à l'écorce sombre, ancre ses racines, sur les berges des rivières, fleuves, étangs. L'eau est son élément. Aux côtés du saule et du peuplier, il s'installe, souvent seul ou en petits groupes. Il côtoie le castor et est capable de rejeter de souche à chaque coupe. Mais même ses vigoureux rejets ne lui garantiront pas une longue vie, 100 ans tout au plus... C'est la semaine de l'arbre du 22 au 28 novembre et c'est l'aulne qui est mis à l'honneur cette année. Durant le week-end des 27-28 novembre, aura lieu la distribution de plants pour le grand public dans 60 communes wallonnes. RDV sur le site de votre commune pour en savoir plus!

Plus d'infos :

AUTUME

environnement.wallonie.be/semaine-arbre

es animations!

urant ce mois d'octobre, les enfants des écoles du sous-bassin de la Lesse ainsi que le grand public à l'occasion de la journée « Fous de Jardin » au Domaine de Chevetogne (dim 10 oct) auront été sensibilisés à la protection de ce bien, ô combien précieux, qu'est l'eau! De la découverte du fonctionnement d'une STEP à la confection de produits d'entretien écologiques en passant par notre nouvelle animation déchets «Ici Commence la Mer » ce ne sont pas moins de 175 élèves et environ 300 personnes qui auront été touchées!





reuser des mares agricoles
reuser des mares pour préserver l'environnement et

soutenir l'agriculture paysanne, c'est le beau projet mené sur les communes de **Beauraing**, **Marche-en-Famenne**, **Nassogne** et **Rochefort** au travers de la convention du SPW "Mares agricoles" portée par Natagora. En pratique, chaque commune sert d'interface administrative entre les acteurs impliqués (administrations, agriculteurs, entrepreneurs). Elle répond ainsi aux objectifs de soutien des agriculteurs tout en participant au maintien de la nature. Les agriculteurs concernés

chaque commune sert d'interface administrative entre les acteurs impliqués (administrations, agriculteurs, entrepreneurs). Elle répond ainsi aux objectifs de soutien des agriculteurs tout en participant au maintien de la nature. Les agriculteurs concernés peuvent bénéficier d'une prime dans le cadre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC – mesure MB1C). Le financement du projet est réalisé à 100% des dépenses éligibles par le Programme wallon de Développement Rural (PwDR). Les dossiers de demandes de financement, de permis d'urbanisme et de coordination de chantiers sont pris en charge par le chargé de mission Natagora.

Contact auprès du Chargé de mission Natagora:

Patrick Lighezzolo – 0495/63 08 15 — patrick.lighezzolo@natagora.be

Saviez-vous que ?

onnaissez-vous l'eau solide?

Une solution technologique qui serait efficace et plus durable pour lutter contre la **sécheresse**. Il s'agit en fait de **gélifier l'eau** pour la rendre stockable.

Pour gélifier l'eau, on utilise le plus souvent un polymère au pouvoir absorbant musclé, le polyacrylate de potassium. Il est réduit en une poudre biodégradable, capable d'absorber puis de stocker jusqu'à 500 fois son poids en eau. On verse 1,5g de cette poudre de polymère dans 1L d'eau, et en un quart d'heure les molécules d'eau se solidifient en se collant aux polymères. Résultat, des sortes de granulés qui forment un gel biodégradable, facile à mettre dans des sacs ou récipients.

Le gel d'eau solide peut être réhydraté autant de fois que l'on veut pendant plusieurs années. Il s'agirait d'une solution plus économe en eau pour l'agriculture. En effet, l'agriculture irriguée consomme plus de 70 % des ressources en eau à l'échelle mondiale. Une grande partie de toute cette eau est perdue par évaporation avant même d'avoir servi...

Pour utiliser ce gel d'eau, il faut le mélanger au sol des plantations : il suffirait de 50L tous les trimestres quand il en faut 80L d'eau par semaine avec l'irrigation classique. L'eau gélifiée reste en contact avec les racines, la plante puise ce dont elle a besoin quand elle veut. S'il pleut, l'eau de pluie est automatiquement resolidifiée en reformant les granulés de polyacrylate de potassium contenus dans la terre.

Cette innovation, annoncée depuis plusieurs années comme une solution miracle par de multiples sociétés suscite donc bien des espoirs dans la lutte contre la sécheresse. Certains agriculteurs d'Espagne, de Colombie, du Portugal ou d'Inde (où elle sert à cultiver des fruits, des cacahuètes, du blé) testent le gel d'eau solide...

Mais l'utilisation de ce gel d'eau, comme toute nouvelle technologie,

soulève aussi bien des questions! Quid du coût réel à l'hectare pour l'agriculteur? De la potentielle mainmise de cette technologie par de grands groupes agro-industriels? Et retenir l'eau artificiellement, ne pas la laisser s'infiltrer jusqu'à la nappe phréatique est-il une bonne solution pour le renouvellement des réserves d'eau potable sur le moyen/long terme? Affaire à suivre...



Source: https://www.consoglobe.com

1 VO/ agenda/ (toujours sous réserve...)

- Samedi 27 novembre: Paliseul, distribution gratuite d'arbres. En matinée, le CR Lesse et le CR Semois-Chiers y tiendront un stand de confection de produits d'entretien écologiques: www.paliseul.be/distribution-gratuited2019arbustes
- WE du 27-28 novembre: Festival Instinct Nature à Libramont. Le CR Lesse, le CR Ourthe et le CR Semois-Chiers y tiendront un stand le 27 novembre durant l'après-midi.





natagora

Contrat de rivière Lesse ASBL — N° d'entreprise : 0894.160.351— N° de compte ING : BE46.3630.1997.6481— RPM : Dinant Le Contrat de rivière Lesse est financé par le Service Public de Wallonie, la Province de Namur, et les communes de Beauraing, Bertrix, Bièvre, Ciney, Daverdisse, Dinant, Gedinne, Houyet, Libin, Libramont-Chevigny, Marche-en-Famenne, Nassogne, Paliseul, Rendeux, Rochefort, Saint-Hubert, Tellin, Tenneville et Wellin. Si vous ne souhaitez plus recevoir le Courrier de la Lesse, signalez-le-nous par mail à info@crlesse.be ou en nous téléphonant au 084/222.665.